



ACADEMIE DE LYON: 8 jours de salaire retiré pour avoir dénoncé du harcèlement raciste et antisémite !

Lorsque des personnels se sont mobilisés pour dénoncer le harcèlement raciste et antisémite dont était victime une de leur collègue, au Lycée Tony Garnier de Bron, ceux-ci se sont confrontés au déni de leur hiérarchie, qui a cherché à nier, puis minimiser les faits. Malgré 5 jours de grève, et le soutien de la LICRA, la préoccupation des autorités rectorales de l'académie de Lyon a plus été d'étouffer l'affaire en comptant sur le temps qui passe, que de prendre à bras le corps le problème. Des faits graves ont été traités comme un problème médiatique à gérer et non comme une atteinte aux valeurs de l'école. Le caractère raciste et antisémite des faits n'a jamais été reconnu formellement par les autorités rectorales ou par le chef d'établissement. Le Ministère de l'Education nationale, interpellé à ce sujet par la CGT, s'était engagé à intervenir auprès du rectorat de Lyon pour qu'une reconnaissance du caractère raciste et antisémite des faits ait lieu.

Pourtant, à ce jour, cette reconnaissance se fait toujours attendre. La seule « action » menée par le rectorat a consisté à sanctionner financièrement les collègues mobilisés et leur demander de faire table rase du passé. Les collègues grévistes se sont ainsi vu prélever non seulement leurs jours de grève effectifs, mais aussi les week-end et jours fériés de la période concernée.



Une telle pratique ne peut avoir qu'un objectif : museler et faire rentrer dans le rang les collègues. C'est aussi un message à destination des personnels qui leur enjoint de se taire et de laisser passer de tels actes scandaleux !

Cet incident n'est pas isolé, et le signal envoyé aux personnels comme aux usagers de l'éducation est catastrophique : l'inaction, le déni, la minimisation systématique des incidents contribuent à faire du racisme et de l'antisémitisme des faits banals. Comment l'école peut elle alors assumer correctement sa mission de défense et de transmission des valeurs

alors que lorsque ses agents mêmes en sont victimes, ils n'obtiennent aucun soutien concret de leur ministère ? Quel sens cela a de parler de « grande cause nationale » si les discours ne sont pas suivis des actes ?

SALAIRE : ce que vous auriez dû gagner en août 2015 !

La valeur mensuelle du point d'indice est aujourd'hui à 4,6303 €. Si on tenait compte de l'inflation depuis 2000, elle devrait être de 5.305 €. Voici ce qu'ont perdu les carrières enseignantes (PE, certifié-es, PLP, CPE...) depuis 2000.

Classe normale	Hors classe	Indice	Vous gagnez (en brut)	Vous devriez gagner (en brut)	Perte mensuelle (en brut)
1		349	1 615 €	1 851 €	- 236 €
2		376	1 740 €	1 994 €	- 254 €
3		432	2 000 €	2 291 €	- 291 €
4		445	2 060 €	2 360 €	- 300 €
5		458	2 120 €	2 429 €	- 309 €
6		467	2 162 €	2 477 €	- 315 €
7		495	2 291 €	2 625 €	- 334 €
8		531	2 458 €	2 816 €	- 358 €
	2	560	2 592 €	2 970 €	- 378 €
9		567	2 625 €	3 007 €	- 382 €
	3	601	2 782 €	3 188 €	- 406 €
10		612	2 833 €	3 246 €	- 413 €
	4	642	2 972 €	3 405 €	- 433 €
11		658	3 046 €	3 490 €	- 444 €
	5	695	3 218 €	3 686 €	- 468 €
	6	741	3 431 €	3 931 €	- 500 €
	7	783	3 625 €	4 153 €	- 528 €